



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 19 septembre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCACTION	
Date	12/09/2012
Affichage	12/09/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**THEME : URBANISME 4.**

**OBJET : ACQUISITIONS  
FONCIERES - PROJET  
INTERCOMMUNAL DE  
CREATION D'UNE VOIE  
VERTE DE LA GUISANE -  
AUTORISATION DE DEPOT  
D'UNE DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES DE LA  
REGION PACA.**

**Etaient Présents :** CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

MUSSON Pascal pouvoir à MARCADET Didier.  
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.  
BOVETTO Fanny pouvoir à POYAU Aurélie.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian.

**Absents-Excusés :**

POYAU Aurélie, MUSSON Pascal, PEYTHIEU Eric,  
BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique, ESCALLIER Karine.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Bruno DAVANTURE.

Considérant le projet de création d'une voie verte sous Maîtrise d'ouvrage intercommunale du SIVM de Serre-Chevalier,

Considérant la nécessité pour chaque Commune membre d'acquérir les emprises foncières nécessaires à la réalisation de ce projet,

Vu la délibération en date du 20 octobre 2011, par laquelle le Conseil Municipal de Briançon a approuvé le principe du projet de création d'une Voie Verte dans le cadre du PADS ;

Vu le tableau parcellaire ci-annexé,

Vu l'avis du service des Domaines,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager une procédure d'acquisition amiable ou toute autre procédure lui permettant l'acquisition, des parcelles et parties de parcelles privées, concernées par le projet de voie verte, cadastrées selon le tableau ci-annexé ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure d'acquisition amiable, sur la base d'un prix d'acquisition de 1€ le m<sup>2</sup>, soit pour environ 24 000 m<sup>2</sup>, un total de 24 000 € (Vingt quatre mille euros) ;
- D'autoriser le Maire, le cas échéant, dans le cadre d'une procédure d'expropriation, de budgéter un forfait pour indemnité de réemploi auprès des propriétaires, estimé à 20 % du prix d'acquisition total, soit 4 800 € ;
- De préciser que ces acquisitions foncières sont nécessaires à la réalisation du projet intercommunal de la voie verte de la Guisane (de Briançon au Monétier les Bains) ;
- D'approuver le plan de financement ci-après :

Acquisition Foncière	24 000 euros
Indemnité de réemploi	4 800 euros
Montant HT de l'opération	28 800 euros
Conseil Régional PACA (20 %)	5 760 euros
Commune (80 %)	23 040 euros

- D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser une demande de subvention maximale en rapport auprès de la Région PACA et de s'engager à respecter les conditions de subventionnement régional ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 25 SEP. 2012  
PUBLIÉ LE 25 SEP. 2012  
NOTIFIÉ LE 27 SEP. 2012

Le Maire  
Gérard  
  


Emprises Voie Verte - Version 2		
Commune de BRIANCON		
Section	Parcelle	Emprise (m <sup>2</sup> )
AL	462	Commune
AL	476	12
AL	467	14
AL	343	33
AL	345	Commune
AL	346	Commune
AL	372	75
AL	348	Commune
AK	166	Commune
AK	47	154
AK	48	Commune
AK	374	659
AK	45	5295
AK	44	5720
AK	43	583
AD	30	1582
AD	32	108
AD	33	870
AD	35	151
AD	129	85
AD	130	86
AD	131	72
AD	132	96
AD	49	185
AD	54	Commune
AD	57	175
AC	208	70
AC	209	Commune
AC	210	1002
AC	211	Commune
AC	216	34
AC	218	Commune
AC	219	Commune
AC	220	901
AC	221	2610
AC	222	Commune
AC	224	Commune
AC	228	Commune
AC	229	110
AC	233	81
AC	232	700
AC	234	1172
AC	235	91
AC	238	158
AC	239	213
AC	241	137
AC	242	492
AC	13	29
AC	12	232
<b>Total</b>		<b>23987</b>

A savoir 2.4 ha